

14 septembre 2026

COMMUNIQUÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

14 SEPTEMBRE 2026



« J'ai pris connaissance avec consternation des propos publiés sur les réseaux sociaux par Monsieur Francis Lampe, Président de l'ACCA de Pollestres, à l'occasion de l'ouverture générale de la chasse.

Les menaces évoquées à l'encontre de personnes susceptibles de venir perturber cette journée sont inacceptables. Qu'elles aient été formulées sur le ton de la plaisanterie ou de la provocation ne change rien à leur nature. De tels propos sont incompatibles avec les responsabilités qu'implique la présidence d'une association communale de chasse agréée.

À la suite des propos tenus par Sandrine ROUSSEAU à l'encontre des chasseurs, j'ai appelé l'ensemble du monde cynégétique à faire preuve de la plus grande retenue. Lors de mon interview de rentrée, j'avais clairement demandé à chacun de ne pas répondre aux provocations, de faire preuve de sang-froid en toutes circonstances et de privilégier systématiquement l'apaisement et le dialogue. Ces recommandations s'adressaient à tous, et plus particulièrement à celles et ceux qui exercent des responsabilités dans nos structures.

14 septembre 2026

Force est de constater que Monsieur Lampe n'a pas tenu compte de ces consignes pourtant essentielles à la préservation de la sérénité et de la bonne cohabitation sur nos territoires.

Je condamne donc fermement ces déclarations qui ne reflètent en rien les valeurs portées par la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales. La chasse est une activité légale qui doit être pratiquée dans le respect des règles de sécurité, des lois de la République et de l'ensemble des usagers de la nature.

En sa qualité de président d'ACCA, Monsieur Lampe était tenu à un devoir d'exemplarité. Les propos qu'il a publiquement tenus portent atteinte à l'image de l'ensemble des chasseurs de notre département et sont de nature à nourrir des tensions que nous nous efforçons quotidiennement de prévenir.

C'est pourquoi je demande aujourd'hui à Monsieur Francis Lampe de prendre ses responsabilités et de présenter sa démission de la présidence et du conseil d'administration de l'ACCA de Pollestres.

La Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales continuera, pour sa part, à défendre une chasse responsable, apaisée et respectueuse, fondée sur le dialogue et le respect mutuel. »

Jean-Pierre SANSON

Président de la Fédération Départementale des Chasseurs des Pyrénées-Orientales

Fédération Départementale des chasseurs des Pyrénées-Orientales

Président
Jean-Pierre SANSON

Directeur
Jean-Roch CAZALS

fdc66@fdc66.fr



Fédération Départementale **des Chasseurs**
des Pyrénées Orientales